PRÉFET
DE TARN-ET-GARONNE

Liberté
Égalité
Fraternité

Montauban, le 13 juillet 2022

Communiqué de presse

Le Tarn-et-Garonne placé en vigilance orange canicule

Le département du Tarn-et-Garonne est placé en vigilance orange canicule à compter de 14 heures ce jour. Le niveau orange correspond à **une période de chaleur intense pour laquelle les températures dépassent les seuils départementaux pendant trois jours et trois nuits consécutifs** (soit 21 degrés la nuit et 36 degrés le jour).

Evolution météorologique

Aujourd'hui dans le Tarn-et-Garonne, les températures maximales sont comprises 34 et 36 degrés.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, les températures seront de 16 à 19 degrés et 21 degrés sur le pays de Serres.

Jeudi, les températures maximales seront comprises 37 et 39 degrés. Dans la nuit de jeudi à vendredi : les températures minimales seront comprises entre 18 et 21 degrés.

Risques associés aux fortes chaleurs

Risque sanitaire

La préfete de Tarn-et-Garonne appelle à la plus grande vigilance, **chacun** pouvant être affecté par ces fortes chaleurs.

Le danger est plus grand pour les personnes vulnérables dont les personnes âgées, les femmes enceintes et les personnes atteintes de maladie chronique ainsi que pour les enfants.

Le risque est également accru pour les sportifs et personnes surexposées à chaleur, dont les personnes qui travaillent en extérieur et les personnes sans abri.

Une vigilance particulière doit être accordée aux personnes isolées, **la mobilisation civique de chacun est essentielle.**

Bureau de la communication interministérielle
pref-communication@tarn-et-garonne.gouv.fr
05 63 22 82 17 / 05 63 22 85 18
2 allée de l'Empereur
82000 MONTAUBAN

Risque incendie

Au vu contexte météorologique, une vigilance particulière est également demandée pour **prévenir les feux de végétaux** :
• ni feu ni barbecue aux abords des forêts,
• pas de cigarette ni de mégot jeté au sol ou par la fenêtre de la voiture,
• pas de travaux sources d'étincelles les jours de risque d'incendies,
• pas de combustible contre la maison (bois, fuel, butane,…)
• pas d'écobuage.

La plus grande vigilance est demandée aux agriculteurs dans le cadre des moissons et travaux agricoles, et aux artificiers professionnels dans le contexte des célébrations de la Fête nationale.

Conseils pour se protéger de la chaleur

- Buvez de l'eau plusieurs fois par jour
- Continuez à manger normalement.
- Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains tièdes.
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11h-21h).
- Si vous devez sortir portez un chapeau et des vêtements légers.
- Essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé deux à trois heures par jour, tout en continuant de respecter la distanciation physique et les gestes barrière.
- Limitez vos activités physiques et sportives.
- Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit.
- Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite. Accompagnez-les dans un endroit frais.
- En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin.
- Si vous avez besoin d'aide appelez la mairie.
- Pour en savoir plus, consultez le site https://sante.gouv.fr/

Retrouvez toutes les recommandations :

https://www.tarn-et-garonne.gouv.fr/Actualites/Conseils-sante-face-aux-fortes-chaleurs-en-Tarn-et-Garonne

http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/canicule

https://www.ars.sante.fr/

http://invs.santepubliquefrance.fr//

http://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/canicule-et-fortes-chaleurs-protegez-vous